

## **Commission centrale du Comité international**

- Espagne :* Allemands dans les Straits-Settlements.  
(*suite*) Allemands à Hong-Kong.  
Allemands en Palestine.
- Etats-Unis  
d'Amérique :* Anglais en Allemagne.  
Français en Allemagne.  
Anglais en Italie.  
Anglais dans les territoires occupés.  
Egyptiens en Italie.
- Iran :* Egyptiens en Allemagne (sans l'Autriche).
- Suède :* Sud-africains en Allemagne.  
Sud-africains dans les territoires occupés.
- Suisse :* Allemands en Grande-Bretagne et dans l'Empire  
britannique.  
Allemands dans les Indes néerlandaises.  
Allemands dans le Congo belge.  
Egyptiens dans l'ancienne Autriche.  
Italiens en Egypte.

### **La Commission centrale du Comité international de la Croix-Rouge.**

Au cours du mois de juin, la Commission centrale du Comité international de la Croix-Rouge<sup>1</sup> s'est occupée des objets suivants.

*Missions du Comité international de la Croix-Rouge en Allemagne, au Danemark, en Egypte, en Norvège, au Liban.* — Le présent numéro contient des rapports sur plusieurs missions accomplies par des délégués du Comité international :<sup>2</sup> D'autres missions ont été accomplies ou entreprises en juin.

---

<sup>1</sup> La Commission centrale du Comité international de la Croix-Rouge est désignée dans cette notice par l'expression : « la Commission ».

<sup>2</sup> Voir ci-dessous p. 591, le 45<sup>me</sup> communiqué.

## Commission centrale du Comité international

*Mission en France.* — Le Dr Marcel Junod et M. Claude Pilloud, membre du secrétariat du Comité international, ont été délégués en France non-occupée, où ils ont séjourné du 17 au 30 juin. Ayant pris contact à Bordeaux avec les autorités civiles et militaires, le Dr Junod et M. Pilloud ont visité plusieurs camps de prisonniers de guerre et d'internés civils allemands.

Le comte Clauzel, vice-président de la Croix-Rouge française, se trouvant à Bordeaux avec plusieurs collaborateurs, les délégués du Comité international ont pu examiner avec lui la question des secours aux réfugiés, dont ils se sont entretenus également avec M. Allen, de la délégation de la Croix-Rouge américaine en France. La transmission aux familles de nouvelles des prisonniers de guerre français a été également l'objet de très utiles échanges de vues.

En dépit des conditions difficiles, MM. Junod et Pilloud ont fait leur voyage en automobile. Grâce à l'amabilité et à l'appui des autorités françaises, civiles et militaires, et à l'aide que leur ont donnée les représentants de la Croix-Rouge française, ils ont pu accomplir toute leur mission <sup>1</sup>.

*Mission en France et en Espagne.* — Le 25 juin, la Commission a chargé d'urgence M. Georges Graz, l'un de ses anciens délégués en Espagne, de partir pour la France ; M. Graz est parti en automobile, chargé d'un volumineux courrier destiné à la France et à l'Angleterre ; M. Graz s'est rendu ensuite en Espagne et au Portugal pour essayer d'établir un service de transport régulier entre l'Agence et la Grande-Bretagne.

*Mission en Grande-Bretagne.* — Le 3 juin, M. Rodolphe Haccius, délégué du Comité international en Grande-

---

<sup>1</sup> Voir le 45<sup>me</sup> communiqué du Comité international publié ci-dessous, p. 591.

## **Commission centrale du Comité international**

Bretagne, est parti pour l'Angleterre. Outre les travaux qu'il devait accomplir en relation avec les autorités de la Croix-Rouge britannique, M. Haccius a été chargé par la Commission de prendre contact avec le secrétaire de S. A. R. princesse Juliana et avec S. Exc. le ministre van Kleffens, pour leur faire part de l'intérêt que le Comité international porte au sort des Allemands se trouvant dans les Indes néerlandaises.

*Appel du ministre des Affaires étrangères du Vénézuéla.* — Le capitaine Claudio Bruzzual, président de la Croix-Rouge vénézuélienne, a porté à la connaissance du Comité international l'initiative prise, en faveur des populations européennes dispersées, par S. Exc. M. Gil Borges, ministre des Affaires étrangères du Vénézuéla. Voici le texte du câblogramme du capitaine Claudio Bruzzual.

Caracas, 11 juin 1940.

Intercroixrouge Genève,

Reçu câble du 29 mai. Ministère des Affaires étrangères a envoyé aux autres Gouvernements américains le câblogramme suivant : « En ces moments de souffrances indescriptibles des populations qui s'enfuient des villes dévastées par la guerre, l'Amérique considère indispensable d'accomplir son devoir humanitaire, et elle peut le faire en coordonnant les services des Croix-Rouges nationales en une organisation de secours immédiats aux enfants, femmes et hommes victimes de la guerre. Il serait nécessaire de consulter promptement votre Gouvernement (pour lui demander) s'il seconderait une initiative de ce genre. Gil BORGES. » Reçu adhésions à cette initiative de la majorité des pays, la Croix-Rouge vénézuélienne commence à préparer sa participation à une organisation inter-américaine de secours. Nous sommes avisés que le Gouvernement du Vénézuéla suggérera l'envoi de secours par l'intermédiaire du Comité international.

capitaine Claudio BRUZZUAL,  
*président de la Croix-Rouge vénézuélienne.*

## Commission centrale du Comité international

Voici le message que le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont adressé au président de la Croix-Rouge vénézuélienne.

Genève, 10 juin 1940.

Cruzroja venezolana, Caracas,

Vous remercions votre câble contenant appel ministre Affaires étrangères aux Gouvernements américains; offrons notre concours à cette initiative hautement humanitaire; prière transmettre nos félicitations ministre Gil Borges.

INTERCROIXROUGE LICROSS.

*Délégation du Comité international à Curaçao.* — Jugant que la situation des ressortissants allemands établis à Curaçao n'était pas entièrement satisfaisante, les autorités du Reich ont exprimé à la Commission le vœu qu'un délégué du Comité international y fût envoyé. La Suisse, Puissance protectrice, n'ayant pas de représentant sur place, la Commission a demandé à la Légation de Suisse à Curaçao de lui indiquer un membre de la colonie suisse pour visiter les ressortissants allemands à Curaçao : c'est M. Trinler qui a été désigné comme délégué du Comité international.

M. Trinler a accepté de se charger de cette mission; le Gouvernement néerlandais a donné son assentiment au projet, et notification en a été faite au Consulat allemand à Genève; celui-ci a avisé le Comité international qu'une somme déposée dans une banque à Curaçao pourra être employée en faveur des ressortissants allemands vivant dans cette île.

*Secours aux réfugiés belges en France.* — La Commission a eu à examiner la question des secours aux réfugiés en France, la Croix-Rouge américaine réservant 50 millions de dollars à leur ravitaillement; cette question a fait

## **Missions du Comité international**

l'objet d'entretiens avec le secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge <sup>1</sup>.

D'accord avec les Croix-Rouges française, américaine et les autorités allemandes, le Comité international de la Croix-Rouge étudie les moyens de procéder à l'emploi de ces subsides.

*Communiqués du Comité international.* — Pendant le mois de juin, le Comité international a envoyé à la presse et à la radio des communiqués sur les disparus et les prisonniers, sur l'action de secours du Comité international, sur l'envoi de nouvelles par la Croix-Rouge, sur la recherche des disparus, sur les délégations du Comité international<sup>2</sup>.

## **Missions du Comité international de la Croix-Rouge.**

### **Visites de camps de prisonniers de guerre en Allemagne**

23-26 mai 1940.

Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge, le Dr Roland Marti, a visité à la fin de mai six camps de prisonniers de guerre de diverses nationalités en compagnie de représentants des autorités de l'armée et de la Croix-Rouge allemandes. Ceux-ci lui ont fourni le concours le plus obligeant, et le Comité international de la Croix-Rouge leur en exprime toute sa gratitude.

Pour ses visites, notre délégué a suivi le plan méthodique inspiré de la Convention de 1929 sur les prisonniers de guerre, tel qu'il a été établi par nos premiers délégués et complété par eux au fur et à mesure de leurs missions.

---

<sup>1</sup> Voir le texte de l'appel conjoint du Comité international et de la Ligue, page 587.

<sup>2</sup> Voir pp. 588-592.